



ASSEMBLÉE NATIONALE

13ème législature

orthophonistes

Question écrite n° 130532

Texte de la question

M. André Wojciechowski attire l'attention de M. le ministre de l'enseignement supérieur et de la recherche sur la situation des orthophonistes en France. Le récurrent problème des orthophonistes demeure et malheureusement ne provoque que de l'amertume et du désarroi. L'annonce d'un doublon au niveau des diplômes proposant une scission entre master 1 et master 2 rappelle la notion de médecine générale et médecine spécialisée. Il est demandé une fois de plus et pour l'intérêt des professionnels remontés, une reconnaissance au niveau du grade de master la future formation initiale de l'ensemble des orthophonistes appelés à intervenir auprès des patients sur tout le territoire.

Données clés

Auteur : [M. André Wojciechowski](#)

Circonscription : Moselle (7^e circonscription) - Union pour un Mouvement Populaire

Type de question : Question écrite

Numéro de la question : 130532

Rubrique : Professions de santé

Ministère interrogé : Enseignement supérieur et recherche

Ministère attributaire : Enseignement supérieur et recherche

Date(s) clé(s)

Question publiée le : 13 mars 2012, page 2198

Question retirée le : 19 juin 2012 (Fin de mandat)